



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 JUIN 2022 à 18 h.

Date de la convocation : le jeudi 2 juin 2022.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. PLAGES CONCÉDÉES DE L'ARGENTIÈRE, MIRAMAR ET TAMARIS - RAPPORT ANNUEL.**
- 2. SOUS-CONCESSIONS DE LA PLAGE DE L'ARGENTIÈRE – ÉTABLISSEMENTS « CÔTÉ PLAGE » ET « CHEZ SAM » - RAPPORTS ANNUELS DES DÉLÉGATAIRES.**
- 3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE – MODIFICATIONS.**
- 4. FRAIS D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES - ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023 - REMBOURSEMENT PARTIEL.**
- 5. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.**
Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II – TRAVAUX – URBANISME -FONCIER :

- 6. PROMESSE DE VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE SECTION BA N° 210P3 SOUS CONDITION – AUTORISATION DE SIGNATURE.**
- 7. DÉMATÉRIALISATION DE LA TRANSMISSION AU CONTRÔLE DE LA LÉGALITÉ DES ACTES RELATIFS A L'URBANISME – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°3 DE LA CONVENTION AVEC L'ÉTAT.**
- 8. PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 – BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC ET APPROBATION.**

III- FINANCES - BUDGET :

- 9. PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIÉTÉ D'APPROVISIONNEMENT ET DE VENTE D'ÉNERGIE (SAVE) – AUTORISATION DE SIGNATURE.**

10. BALADES AQUATIQUES GUIDÉES – CONVENTION DE MANDAT PASSÉE AVEC L’OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL– AUTORISATION DE SIGNATURE.

11. BUDGET VILLE – CONSTATATION DE CRÉANCES ÉTEINTES.

12. SUBVENTIONS - ATTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES.

IV – RESSOURCES HUMAINES

13. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES D’UTILITÉ COMMUNE – ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE INFORMATIQUE - AUTORISATION DE SIGNATURE.

V – QUESTION(S) DIVERSE(S).